



Problème avec mon locataire

Par **fritz72_old**, le **05/10/2007** à **16:15**

Bonjour

C'est au sujet du locataire de ma maison.

Locataire depuis un ans et demi.

Cela fait 8 mois qu'il ne paye plus le loyer.

Nous nous étions entendus par écrit sur quelques travaux dans la maison qui ne dépassés pas la moitié du montant d'un loyer

(Loyer de 1500, donc 750 euros de travaux)

(Cela comprenait petite plomberie, peinture, électricité)

Seulement M. X a fait d'autres travaux (, je ne suis pas rentré dans la maison, donc je ne peux pas le confirmer) et depuis il refuse de payer le loyer, car selon lui le montant des autres travaux, justifierait le fait qu'il ne paye pas plusieurs loyers.

Donc l'affaire et porter devant le tribunal, cette personne ne se présente pas le jour de l'audience.

Il m'est accordé l'intervention d'un huissier, qui lui a donc envoyé un courrier avec l'obligation de quitter les lieux et de régler les loyers impayés.

Reviement de la situation, quelques jours plus tard cette personne fait appel, toujours par rapport à tous ces travaux et indique qu'il vit sous son toit avec sa fille et qui de plus a un cancer.

Donc il réclame 3 ans supplémentaire à pouvoir résider dans les lieux et 3000 euros !

Donc nous revoilà au point de départ et la nouvelle audience et ramener au 04 octobre (à la fin du mois nous entrons dans la période d'hivers où il est bien évidemment impossible d'expulser un locataire) et bien le comble de là mal chance, le tribunal dont dépend l'affaire ferme ces bureaux pour grève ! de plus l'avocat de l'autre partie est hospitalisé exactement ce jour-là.

Autant vous dices que je suis entrain de vivre un enfer.

J'envisagé aussi de loger mon fils à titre gratuit dans cette maison, cela compromet beaucoup les choses.

Mon avocat qui est celui de mon agence a fait des recherches sur ce M X et il n'en est pas à son premier essaie.

Quatre maisons, dans lesquelles il a eut des histoires de loyer impayés et magouille, car il connaît très bien les lois françaises, qui sont un peu poussiéreuses maintenant et qui sont bien trop souvent en défaveur des propriétaires.

L'avocat a retrouvé des coupures de journaux sur cette personne pour escroquerie, usurpation d'identité et que sais je encore.

Voilà comme l'audience ne sait pas dérouler le jour prévu et que nous allons entrer, bientôt dans le mois de novembre s'est perdu, il va passer l'hiver dans la maison.

De plus l'avocat n'est pas des plus optimiste sur le fait de gagner et récupérer les loyers.

C'est pour cela que je fais appel à vous en espérant que vous pourrez apporter un peu d'espoir a cette affaire.

Merci beaucoup.